L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE 20 AVRIL 1884.

HISTORIQUE

— DE LA —

Fête Nationale Française du 14 Juillet 1883,

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Conformément aux précédents et aux Réglements adoptés par la Colonie française de la Nouvelle-Orléans et de la Louisiane pour la célébration de la Fête Nationale française du 14 Juillet, nous publions aujourd'hui l'historique de la dite Fête pour l'année 1883.

C'est la troisième.

Il ne différera point des précédents. Il sera conçu dans le même esprit, sinon dans les mêmes termes. Il servira de lien entre ceux d'hier et ceux de demain.

Car si les années se suivent et passent, la France reste.

Croyons même qu'elle grandit.

Et rejouissons nous en.

Mais nous devons cet historique aux archives de notre colonie française.

C'est donc en vertu d'une élection tenue le 8 avril 1883, à la Salle d'Asile de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle, pour le renouvellement du Comité des 30 chargé de l'organisation de la fête nationale française du 14 juillet 1883, qu'ont été bien et dûment élus les citoyens français dont les noms suivent : J. G. Spor, A. Dumestre, V. Maury, P. Bossonney, E. Barbier, L. Girot, J. B. Lavigne, E. Surgi, Emile Tujague, V. Haubtman, A. Fabre, J. J. Reiss, J. Genti, N Bouvier, Jules Manaud, A. Dazet, M. O. Redon, A. Mailhes, Gabriel Dubos, F. Renaudin, Baptiste Cazères, Michel Lion, Jules Pellotier, J. Lebiano, H. Bier, H. Béguè, Jean St. Martin, Jean Langles, Charles Soupenne et Romain Dazet.

Constatons d'abord qu'à la réunion électorale, avant que les citoyens procédassent au vote, il fut unanimement décidé, sur la proposition de M. J. J. Muguier, que le bénéfice de la Fête serait versé à l'Hôpital de Charité de la Nouvelle-Orléans.

C'est le 15 avril que le Comité récemment élu se réunit à la salle du Club de la Démocratie Française, où il acheva ses travaux de préparation et d'organisation avec autant de soin que d'unanimité et de bonne volonté. L'harmonie la plus parfaite ne cessa jamais de régner parmi ses membres. Les Français se doivent à eux-mêmes et doivent aux autres d'être unis dans un même devoir et dans un même patriotisme. Ils n'ont pas besoin d'autoritarisme officiel pour faire leur devoir de Français et d'hommes.

Le bureau, dans cette première séance du Comité, fut élu et constitué comme suit : J. Genti, président ; J. J. Reiss, vice-président ; J. G. Spor, trésorier ; E. Barbier, secrétaire.

A une séance ultérieure, M. L. Girot fut élu secrétaire adjoint.

C'est le mardi de chaque semaine, à 7 heures du soir, que le Comité se réunit avec toute la régularité nécessaire à ses travaux.

Constatons également que le Comité, dans le cours de ses travaux, eut à pourvoir au remplacement de plusieurs de ses membres démissionnaires, MM. J. B. Lavigue, G. Dubos, H. Béguè, Jean St. Martin, Jean Langles, Charles Soupenne et A. Fabre. Les vacances furent remplies par MM. J. V. Micolo, O. Uter, J. J. Muguier, Charles Guerre, C. F. Chauvière, C. E. Champion et P. Setze.

Afin de faciliter ses travaux, le Comité général se subdivisa en sous-comités, comme suit :

1° Sous-Comité de finances, avec MM. J. J. Reiss, président, Jules Manaud, H. Bier, V. Haubtman, A. Dazet.

2° Sous-Comité de souscriptions, avec MM. H. Bier, président, J. G. Spor, J. J. Reiss, J. V. Micolo, A. Dazet, O. Uter, B. Cazères, N. Bouvier, Charles Guerre.

3° Sous-Comité d'emplacement, avec MM. E. Tujague, président, A. Dumestre, H. Bier, J. Manaud, N. Bouvier.

4° Sous-Comité d'impressions et publications, avec MM. J. Genti, président, N. Bouvier, C. F. Chauvière, A. Mailhes et J. V. Micolo.

5° Sous-Comité d'invitations, avec MM. E. Tujague, président, P. Bossonney, J. Pelletier, J. Magnier et P. Setze.

6° Sous-Comité de décorations et illuminations, avec MM. O. Uter, président, E. Surgi, P. Bossonney, L. Girot, M. Lion, N. O. Redon et C. E. Champion.

7° Sous-Comité de pyrotechnie, avec MM. J. J. Reiss, président, N. Bouvier, E. Barbier, F. Renaudin et C. Guerre.

8° Sous-Comité de musique, salute, régates et jeux, avec MM. C. F. Chauvière, président, F. Renaudin, R. Dazet, E. Tujague, J. Pelletier, M. Lion, A. Mailhes, P. Bossonnet, V. Maury, C. E. Champon et V. Haubtman.

9° Sous-Comité des bals, avec MM A. Dazet, président, E. Tujague, E. Barbier, C. F. Chauvière, J. J. Muguier, B. Cazères, P. Setze et Ch. Guerre.

10° Sous-Comité de police, avec MM A. Dumestre, président, J. G. Spor, J. Lebiano, C. E. Champon et L. Girot.

Est il nécessaire d'entrer dans les détails d'organisation et d'opération du Comité des Fêtes pendant les trois mois qui ont suivi l'élection du 8 avril 1883 ?

Nous ne le croyons pas.

Les résultats généraux parlent.

Les recettes et les dépenses, scrupuleusement notées et pesées, ont été publiées dans les journaux français de la Nouvelle-Orléans. Tous les noms des souscripteurs et des contributeurs ont été également publiés dans l'*Abeille* et dans la *Démocratie française*, sans retard, sans omission et sans oubli.

La récapitulation générale, portant les signatures du trésorier, du vice-président, président du sous-comité des finances et des secrétaires, comme aussi unanimement adoptée par le comité général lui-même, donne les chiffres suivants :

Reliquat de l'année 1882.....$ 420 37
Montant total des souscriptions.....5,692 90

$6,113 27
Montant total des dépenses.....3,441 44
Remis à l'Hôpital de Charité.....2,241 87

Balance en caisse, ce jour...$ 419 96

Maintenant, deux mots sur la fête et sur sa célébration.

Prenantes en considération les conseils et les suggestions de ses prédécesseurs, le Comité des Trente célébra la fête au West-End. Une fête divisée et une fête manquée.

Le plus merveilleux temps, du reste, nous favorisa.

Le 14 juillet, cette année-là, fut splendide. Il fut encadré, comme un jour de beau ciel et de lumière, entre deux jours de pluie et d'ombre.

Les journaux, très bienveillants comme toujours, mais très justes dans la circonstance, eut dit à qui mieux mieux les magnifiques noces de la fête française. Plus de 30,000 personnes, de tous les rangs, de toutes les classes et de toutes les nationalités, ont pris part à la fête, à la joie et au spectacle. Et le tout s'est passé dans l'ordre le plus parfait. Ni ombre sur la terre ni ombre dans le ciel. Le drapeau de la France, souverain ce jour-là au West-End, flotta dans toute la sérénité de la concorde, du patriotisme et du respect.

En vérité, dans son chapitre de conseils et de suggestions, le Comité de 1882 n'avait pas tort de dire à ses successeurs : "Ne craignez pas de vous adresser à la presse." La presse fut très sympathique.

Pour nous, en transmettant nos pouvoirs à nos successeurs, nous leur transmettrons aussi les patriotiques paroles que nous ont prédécesseurs nous avaient adressées comme profession de foi, comme programme et comme devoir. Nous ne pourrions dire mieux. Elles nous ont donné le courage. Et si nous avons bien fait, c'est par elles que nous avons bien fait. Les voici :

"Notre opinion est que la fête nationale française du 14 juillet soit célébrée chaque année par notre excellente population française. Nos compatriotes, qui ont l'amour de la patrie et de la France le veulent ainsi. Ils veulent une fête vraiment populaire, une démonstration vraiment française. Ils s'honorent à bon droit en honorant leur patrie. La patrie, pour eux, est le lien commun, la pensée commune, le sentiment commun et puissant. Elle est la vraie religion qui ne les divise point, mais qui les rassemble. Elle est la véritable foi qui n'a ni tièdes, ni sceptiques, ni infidèles. Et s'il est un jour d'harmonie parfaite et complète pour tous les français d'ici, riches et pauvres, bourgeois et prolétaires, travailleurs de tout rang et de toute condition, nés au Nord, au Sud, à l'Est, à l'Ouest et au centre de la France, c'est le jour de la fête nationale,—jour qui rappelle le commencement de la plus glorieuse, de la plus féconde et de la plus juste des révolutions accomplies pour l'affranchissement de la France et de l'humanité."

Oui, c'est en prenant note de ces fortes et patriotiques paroles du Comité de 1882, en s'en inspirant comme d'une doctrine sûre et certaine, que le Comité de 1883 a senti sa tâche facile et son devoir agréable.

Nos prédécesseurs disaient aussi — et nous en avons tenu compte :

"La raison d'un excédent dans les recettes, nos dignes successeurs sauront utiliser cet excédent pour une autre œuvre française, pour une œuvre de bien de morale et de protection sociale."

Nous passons aujourd'hui la parole et l'œuvre à nos successeurs.

Et nos successeurs ne nous désavouront pas plus que nous n'avons désavoué nos prédécesseurs. Ils trouveront ce bien à faire, cette œuvre utile à accomplir, ce legs français à mettre au crédit de notre colonie et de notre honneur.

En unissant les forces de l'intelligence et du cœur, on peut de grandes choses, ou plutôt de bonnes choses.

Mais nous ne terminerons pas cet historique, si complet autrement, sans remercier chaleureusement, pour leur concours, leurs contributions, leur cordialité et leur fraternité, tous les amis de la France, Louisianais, Américains et autres, qui nous ont si puissamment aidés à célébrer la fête de la France et de la République française. Merci à eux. Nous n'oublierons pas la mémoire courte.

Merci également à nos nombreux compatriotes et amis de la Louisiane, qui nous ont si vaillamment encouragés par leur généreuse participation et leur agréable présence. Désormais, ils ne font plus qu'un avec nous. On ne nous séparera point d'eux.

Et trois fois merci à celles qui ont mis la grâce de leur sourire et l'affection de leur cœur sur notre tête patriotique et française.

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1884.

J. GENTIL,
J. J. REISS,
J. G. SPOR,
E. BARBIER,
L. GIROT.

Les organes du Républicanisme ont prétendu que les élections de l'an dernier ont arrêté la marche en avant de la Démocratie, et démontré d'avance que ce parti était incapable de l'emporter aux élections présidentielles. Sur quoi se basent-ils pour parler ainsi ?

Examinons :

Il y a eu des élections dans 14 états, seulement, l'an dernier. 8 de ces Etats : l'Iowa, le Massachusetts, le Minnesota, le Nebraska, la Pennsylvanie, le Rhode Island, le Michigan et le Connecticut étaient regardés comme assurés au candidat républicain. 3 passaient pour douteux. C'étaient le New York, le New-Jersey et l'Ohio—les autres étaient acquis au parti démocrate. Sur les 8 premiers Etats, sept, l'an dernier, ont été enlevés par les républicains à des majorités généralement forts réduites. Voici les chiffres :

	Républic. rép. 1883	Majorité rép 1880
Iowa	75,089	78,082
Massachusetts	9,864	53,245
Minnesota	11,545	40,588
Nebraska	4,510	26,156
Pennsylvanie	17,075	37,276
Rhode Island	2,163	7,418
Connecticut	5,603	2,656

Quant au New-Jersey, sapris, disait-on, dès le commencement, il a passé aux démocrates. Les 3 Etats douteux, qui avaient été républicains en 1880 ont aussi passé à la démocratie.

Voici la liste :

	Majorité dém. 1882	Majorité rép 1883
New York	16,565	21,603
Ohio	12,629	34,237
Michigan	5,016	53,744

Le New-Jersey qui avait donné, en 1880, une majorité démocratique de 6809, a conservé au même parti une majorité de 2010.

Voici maintenant le tableau des votes électoraux des Etats du Nord, qui ont eu des élections l'an dernier : d'abord ceux qui ont voté pour les démocrates, puis ceux qui ont voté pour les républicains.

Etats ayant passé à la démocratie, l'an dernier :

	Vote électoral.
New York	36
New Jersey	9
Ohio	23
Michigan	13
Total	81

Etats restés républicains, l'an dernier.

Connecticut	6
Iowa	13
Massachusetts	14
Minnesota	7
Nebraska	5
Pennsylvanie	30
Rhode Island	4
Total	79

Les Etats du Nord qui ont voté pour le parti démocrate, unis avec le vote électoral du Sud, donneraient au candidat démocrate, dans le collége électoral, une majorité de 33 voix. Que le Michigan passe du côté républicain, la majorité électorale démocratique restera de 20 voix.

New York World.

La Société de physique et d'histoire naturelle de Genève a chargé dernièrement une commission spéciale de faire des recherches sur la couleur et la transparence des eaux du lac de Genève. En poursuivant leurs travaux, deux membres de la commission, physiciens bien connus par leur habileté, MM. J.-L. Soret et Ed. Sarasin, viennent de faire une découverte inattendue. Ces deux savants examinaient au spectroscope, sous une épaisseur de plusieurs mètres, de l'eau enfermée dans de longs tubes; ils ont vu apparaître dans l'orangé du spectre une bande obscure faible et étroite. Cette bande se montre toujours quelle que soit l'eau mise en observation; elle serait donc caractéristique de l'eau. Si elle n'a pas été vue par le Père Secchi, par M. H.-C Vogel qui ont étudié le spectre de l'eau, c'est sans doute parce qu'elle était trop affaible par l'épaisseur de la couche traversée ou par l'insuffisance de la lumière employée. Le fait est intéressant et vaut la peine d'être signalé aux physiciens.

En Angleterre, M. Shields vient de faire de nouvelles expériences relatives à l'action de l'huile sur les vagues de la mer. Il a établi un tuyau de plomb d'environ 400 mètres sur le fond du port de Folkeston. De cette conduite principale partent dans diverses directions des tuyaux en fer terminés par des pommes d'arrosoir. Une pompe refoule de l'huile dans cette canalisation; le liquide s'échappe par les trous d'arrosoir et s'élève sous forme de petits globules qui s'étalent rapidement sur de grandes surfaces.

Dernièrement, la mer était très agitée à marée montante et beaucoup de barques hésitaient à sortir du port. M. Shields envoya dans les tuyaux à coupe de piston environ 80 litres d'huile minérale commune du prix de 10 à 15 c. le litre. L'effet fut rapide; au bout d'une demi-heure la lame avait cessé et la mer resta calme pendant plus de deux heures. L'huile se maintint à la surface de l'eau sans se disperser pendant le même temps. Cette nouvelle expérience a paru assez satisfaisante pour que M. Shields soit résolu à recommencer sur une plus grande échelle, en étendant la canalisation de l'autre côté de la jetée de Folkestone. C'est, en effet, de ce côté que la mer est d'habitude la plus violente.

On nous parmettra, à propos de cette singulière action de l'huile sur les vagues connue depuis la plus haute antiquité, de citer un document (Il a été publié pour la première fois par la "Revue Scientifique.") qui intéresse l'histoire des huiles. Il est un extrait d'un auteur byzantin du sixième siècle, Théophylacte Simocate.

L'ouvrage a pour titre : "Dialogue de Théophylacte Simocate sur diverses questions naturelles utiles et plaisantes et leurs solutions. Traduité de l'original grec en français par Fréd. Morel, interprète du roy à Paris, chez Frédéric Morel, imprimeur ordinaire du roy. M. D. C. III."

QUESTION VIII.

Pourquoy l'huile versée dans la mer la rend calme?

Anthith.—S'il est question de discerner encore, dittes-moy, de grâce, de quel costé tourne votre pensée.

Floyver.—J'ay ouy dire que les nautonniers attirent le calme et la bonnace, en jettant de l'huile dans la mer se faisans forte de la rendre aussi propice et tranquille, quoy qu'elle fust trouble et escumante de flots. Les pescheurs et plongeurs aussi ont accoustumé de faire la mesme en la pesche des poissons. Faictes moi passer Anthithème à la compreheusion et enseignez moy ce point par la bargine de la raison.

Anthith.—Le tout est une chose très subtile et déliée, Polyerates, et l'huyle est gluante, unctueuse et polie. Adonc le vent glissant à cause de la polisseure ne peut amasser des vagues sur les eaux. De la vient que la mer souscrit par une bonnace, quand elle est adoucie par la benigne nature de l'huile."

Collegium Claramontanum Societatis Jesu.

Et mettre à la place :

Collegium Ludovici Magni.

En 1665, le collège Louis-le-Grand comptait au nombre de ses élèves Louis-Dominique Cartouche.

Un de ces abonnés depuis plus de quinze ans—et qui certainement ne voudrait pas nous tromper—nous fait part d'un moyen *infaillible* de prévoir les hommes, et peut-être même les choses, mais pour ce dernier cas, il n'a pas fait l'expérience comme pour les hommes. Voici son expédient :

Il s'agit tout simplement de se laver, tous les matins, l'avant-bras, et *surtout le poignet droit, avant* l'eau froide. L'effet de cette immersion, comparable à une saignée interne, est de fortifier les poumons et de les rendre inaccessibles aux refroidissements. Telle est du moins l'explication que notre correspondant croit devoir donner des résultats certains qu'il a obtenus.

En tout cas l'essai de ce procédé médical ne présente ni difficultés et embarras.

L'analyse des eaux de Paris, publiée par les journaux, a terrifié Guibollard.

Hier, il entre chez un pharmacien et demande de l'eau filtrée.

—Combien ?

—Un litre ne suffira : c'est pour faire cuire deux œufs.

—X..., qui devient chauve, est toujours péniblement impressionné par les cuvelures mérovingiennes de la plupart des pianistes :

—Décidément, s'écriait-il hier en apercevant Rubinstein, le meilleur remède contre la calvitie, c'est le piano.

Quelque chose écrit l'histoire de son temps dont s'attendre qu'on lui reprochera tout ce qu'il a dit et tout ce qu'il n'a pas dit.

Etre triste, c'est presque toujours penser à soi.

C'est l'exemple qu'on fait les héros.

Calino vient d'inventer un nouveau système de parapluie. Il est prodigieusement fier de sa découverte et il fait bonnemage à tous ses amis de ce petit meuble gênant, d'après son système.

Trois jours après, il pleut à verse. L'un des amis de Calino sort avec son parapluie; mais arrivé au but de sa course, c'est en vain qu'il veut le refermer. Furieux, il va trouver Calino :

—Eh! quoi! lui dit celui-ci, votre parapluie ne ferme pas! C'est surprenant! Ah! j'y suis! Il a été mouillé! C'est l'humidité qui en est cause!

Petit dialogue entre une mère très coquette et sa fille très spirituelle :

La mère, devant son miroir :

—Que donneriez-vous, ma fille, pour avoir ma beauté ?

—Ce que vous donneriez, maman, pour n'avoir que mon âge!

Riquoiseau s'est rait recevoir membre de la Société protectrice des animaux. A la prochaine séance, il compte demander à ses collègues un vote de blâme contre les pêcheurs qui se servent d'engins perfectionnés.

—La loyauté, dira-t-il, doit être la base des rapports entre le pêcheur et le poisson.

Voici un amusement qui pourra coûter cher à l'imprudent qui se l'est permis :

Le 26 mars, un journalier de Montbrison (Loire), France, nommé Molle, âgé de quarante ans, étant à travailler dans les champs, trouva un serpent qu'il prit dans ses mains et s'en amusa pendant quelques instants devant les autres manœuvres occupés avec lui; puis il le mit dans l'intérieur de sa chemise et continua son travail.

Tout allait bien jusque-là. Arrivé en ville, sa journée étant finie, il voulut renouveler devant quelques voisins, son jeu imprudent, malgré l'avis contraire de ceux ci, qui l'engageaient fortement de mettre la vilaine bête.

Ne tenant aucun compte de ces sages conseils, Molle se mit à caresser le serpent qu'il tira sur son sein, l'embrassa, s'en forma même un collier; puis il prenant la tête il la mit entre ses lèvres.

A ce moment, l'animal, irrité, sans doute, d'exercices auxquels il n'était pas habitué, lui saisit le bout de la langue et le mordit.

Molle en prit pas garde à l'accident et pourssuivit encore quelques instants son amusement insensé. Mais, peu après, le venin, inoculé par la dent du serpent, produisit son effet : la langue du malheureux enfla d'une façon démesurée, à tel point, qu'elle ne tenait plus dans sa bouche.

Il fut conduit par quelques amis chez M. Dupuy, pharmacien; celui-ci s'empressa de lui donner les premiers soins, et le fit conduire à l'hôpital, où il fut admis d'urgence.

Le lendemain 27, l'état du malade ne s'était pas amélioré. On n'a pas grand espoir de guérison.

La sous-commission du bureau de la Chambre, qui a été chargée d'étudier un nouveau mode de votation destiné à supprimer les abus qui se sont produits dans les dernière scrutins publics, a entendu, hier, M. de Jolly, architecte de la Chambre. Elle s'est arrêtée à un appareil dont voici les principales dispositions :

La nouvelle urne sera divisée en deux compartiments par une cloison verticale. Chacune de ces compartiments, dont l'un est destiné aux bulletins pour, l'autre aux bulletins contre, sera muni d'un orifice d'admission de forme distincte, de manière à rendre impossible l'introduction d'un bulletin dans le compartment auquel il ne serait pas destiné, en même temps que l'introduction simultanée d'un grand nombre de bulletins au nom de députés absents.

Les nouveaux bulletins auront la forme d'un jeton métallique.

L'intérieur de l'urne sera capitonné en cuir pour amortir le bruit.

Pour le dépouillement du scrutin, il suffira de vider successivement les deux compartiments, où le partage en pour et contre sera déjà opéré par le fait même du vote, et de jeter chaque lot de jetons dans une balance spéciale.

Chaque jeton pesant exactement dix grammes, une aiguille enregistrera sur un cadran gradué le poids total correspondant au nombre des votants.

Peu de personnes connaissent certainement d'où vient le nom de Louis-le-Grand, que porte un des meilleurs lycées de France. Il fut appelé ainsi dans les circonstances suivantes :

Fondé en 1564 par les Jésuites, il se nommait collège de Clermont, en l'honneur de Duprat, évêque de cette ville. En 1674, les Jésuites ayant invité Louis XIV à assister à une tragédie représentée par leurs élèves, le roi, satisfait du jeu des jeunes gens, s'écria : "Je m'en étonne! Ce sont mes enfants! Je m'en étonne! C'est mon collège!" Le directeur n'eut garde de laisser tomber ces paroles, et dès la nuit suivante il fit enlever du fronton de la porte cette inscription :

Collegium Claramontanum Societatis Jesu.

Et mettre à la place :

Collegium Ludovici Magni.

En 1685, le collège Louis-le-Grand comptait au nombre de ses élèves Louis-Dominique Cartouche.

Ceux qui ont lu Pintarque se rappelleront peut-être ce cuisinier de Marc-Antoine, qui mettait d'heure en d'heure un sanglier à la broche, afin que parmi les cinq ou six sangliers qui rôtissaient, il s'en trouvât toujours un cuit à point pour le moment précis où Marc-Antoine se mettrait à table. C'est que ce dernier, dans son gouvernement de l'Asie-Mineure avait des affaires à foison : il en rendait la justice, et comme les Ciliciens étaient de grands voleurs, du moins au dire de Juvénal, Marc-Antoine était fort préoccupé. Il avait donc toujours cinq ou six rôtes étagés à la broche, pour le moment où, par hasard, ses fonctions de juge lui laissaient le temps de manger un morceau.

Or, il en était de même chez Pitois, qui avait cinq ou six marchands de vin, chez lesquels il allait prendre tantôt à dîner, tantôt à déjeuner, suivant que ses exploits l'appaisaient dans tel ou tel quartier, et suivant l'heure également qui lui semblait le plus propice à exécuter son petit stratagème.

Celui qui découvre le pot aux roses est un nommé Bondurand, marchand de vins sur les boulevards extérieurs, qui raconte ainsi qu'il suit ses escapades du jeune filou.

Le té roin—Un jour, j'ai vu arriver le prévenu dans mon établissement; il m'a demandé de lui servir à déjeuner une demi-portion, un demi-setier et un morceau de fromage avec deux ou trois sous de pain. Bien qu'il était un peu dégenillé, comme on dit, il demandait n'était pas extraordinaire, je l'ai servi sans penser à rien. Bien, il déjeune tranquillement et quand il a fini, il tire une pièce de 20 sous de la poche de son gilet.

Alors je m'approche de la table, croyant qu'il allait me payer. Mais pas du tout. Voilà qu'il me dit : "Père Bondurand, pourquoi que c'est faire les pièces de 20 sous." Mais damo, que je lui réponds, pour s'en servir, et pour le moment, ça va vous servir à payer votre déjeuner. "Oui, qu'il me répond, mais pas avec celle-là, parce que celle-là je l'ai trouvée sous du pavé; tenez, comme qui dirait sous cette pierre qui est devant votre boutique." En disant ça, il sort; moi je croyais qu'il voulait rire, je me retourne pour servir un client et quand je revviens de tout à l'heure, plus personne, le gamin avait décampé.

M. le président—Sans payer ?

Le témoin—Bien entendu.

Deux autres marchands de vins déposent de faits identiques et déclarent parfaitement reconnaître le prévenu.

M. le président (au prévenu)—Qu'avez vous à dire à ces dépositions ?

Le prévenu—J'ai à dire que je m'étais fixé des jours et un certain nombre de repas.

M. le président—Que voulez-vous dire par là ?

Le prévenu—Toutes les semaines j'avais une pièce de vingt sous; alors je me suis dit qu'elle devait me servir à prendre au moins quatre repas par semaine; celui chez lequel je prenais le quatrième recevait ma pièce de vingt sous.

M. le président—Cela ne contribuait pas à payer les autres.

Le prévenu—Avec un peu de patience leur tour serait arrivé; mais voilà, maintenant, dans le commerce on veut trop gagner à la fois.

Etait présent—Avec beaucoup de clients comme vous on ne ferait pas rapidement fortune.

Le Tribunal condamne Pitois à deux mois de prison.

Un ingénieur a, g. d. g. avait acheté à vil prix une montagne, espérant y trouver de l'or.

Des fouilles furent opérées : néant.

Notre homme n'en lança pas moins, à grand fracas, une Société anonyme pour l'exploitation des mines aurifères de ***.

Quelqu'un lui fit observer que, vu le résultat absolument négatif des travaux, le mot aurifère était dangereux.

—Qu'à cela ne tienne! répondit l'ingénieur, je modifierai ainsi mon prospectus :

Société des mines aurifères de ***

Il le fit et trouva des actionnaires tout de même.

En famille :

C'est l'heure où passe le marchand de sable. Tous les enfants—ils sont bien quatre ou cinq—braillent après le sommeil qui leur pique les yeux.

—Eh bien! Gustave, dit le père en s'adressant à son cousin—gros et gras délibataire endurci,—tu ne te maries donc pas? Tu parais cependant adorer les enfants?

—Oui,—surtout quand on les emporte!

Les pommes de terre germent, ce qui donne un mauvais goût au prétendu tubercule, et la solanine, qui est un vrai poison, s'y développe. Faites subir le traitement suivant à celles qui vous restent : On emplit un panier de pommes de terre, on le plonge dans l'eau bouillante, l'immersion doit durer quelques minutes. On retend ensuite les tubercules sur une claie, au soleil. Ils y sèchent vite et bien.—L'eau bouillante a détruit le germe, sans porter atteinte à la chair de la pomme de terre, qui reconquiert, au contraire, toute sa saveur.

De plus fort en plus fort.

Voici un mot allemand qui se comprend pas moins de soixante-quatorze lettres :

Vierwelstattersecsalonschrunbendampfkraftkierkunkurrengeselischaftsbureau.

Ce qui signifie :

Bureau de la Société-Nouvelle par actions, de bateaux à vapeur à hélices, avec salon, du lac des Quatre-Cantons.

Une petite insanité bien nature :

A un enterrement.

—Comment! Il est mort? Je ne peux pas encore y croire.

—Dame! vous savez qu'il avait quatre-vingt-deux ans.

—Déjà? (!!!)

On rencontre depuis quelque temps, au Bois de Boulogne, un nègre superbe dont la chemise, les manchettes, la cravate et la canne sont constellées de brillants divers.

Il est d'un très beau noir, d'un noir tel que les petites dames l'ont surnommé le dernier des Abencrages!

X.... est le plus grognon des auteurs.

On parlait dernièrement, devant lui, de son confrère B....., qui compte de grosses recettes au théâtre.....

—De la veine, et pas de talent, dit X..... J'ai travaillé avec lui.....

—Je sais, fit quelqu'un. Vous avez eu un four ensemble!

—Je crois bien.... J'avale mis des choses chaudes dans la pièce, il les a toutes fêtées.... Ce n'est pas un auteur.. c'est un étoeur dramatique!

Un particulier, beaucoup trop âmu! vent à toute force se faire servir des alcools dans un café

—Je ne vous ferai rien servir de tout! s'écrie le patron de l'établissement. Vous avez bu comme une éponge....

—Monsieur, répique l'ivrogne dignement, vous avez le droit de me mettre à la porte, mais je vous défends de m'insulter.

—Je ne vous insulte pas : je constate votre état.

—Comment! vous ne m'insultez pas? Vous venez de me comparer à une éponge!.... Eh bien, apprenez, malhonnête, qu'une éponge ne boit que de l'eau!

Calino raconte avec force détails un voyage aérien qu'il prétend avoir fait, et durant lequel il a couru de grands dangers. Mais au moment le plus pathétique, il s'écrie :

—Je me trémousais si fort dans la nacelle, que la corde qui retenait à terre mon ballon se tordait comme un tire-bouchon.

—Vous étiez dans un ballon captif! lui demande-t-on.

—Non, le captif, c'était moi! Et bien mal à l'aise, je le jure!

Grippesous se promène avec un de ses amis. Au coin d'une rue, un aveugle lui demande l'aumône.

—Je n'ai pas de monnaie, dit l'ami; donnez donc quelque chose à ce pauvre homme.

—Plus souvent; je lui ai fait l'aumône l'année passée et il est encore aveugle!

A la brasserie, le bohème X..... est l'homme le plus craneux de la création : ses habits sont une vaste tache et son linge est plus que douteux.

—Cristi! disait Cagsaverre en l'apercevant, faut il qu'il ait des mabres de chemises sales pour pouvoir en mettre comme ça tous les jours!

Que'ques à peu-près du *Journal des Abrutis* :

Rue de la Sorbonne, un pick-pocket dérobe un foulard à un étalage, mais le marchand qui l'a vu le poursuit, traverse le *quartier, l'attent*, et le conduit au poste :

L'épicier compte ses sous tranquillement assis à son comptoir, tandis que le commissionnaire, souvent les *compte*, courant.

Pourquoi les Prussiens n'aiment-ils pas la soupe maigre ?.....

—Parce que c'est en *général fait d'herbe*.

Les soirées de la vieille baronne de Blasouvert sont tristes comme une conférence sur l'étalon monétaire. Le vicomte de Saint-Frinkin, qui n'a garde de se rendre aux invitations qui lui sont faites par la noble dame, demandait dernièrement à un ami quelques détails sur la dernière soirée :

—Hen! fait l'ami, c'était comme toujours, vous le savez, une réception d'un caractère absolument privé.....

—Oh! oui, privé de distractions.

Lili était en visite avec sa mère, quand dans la conversation celle-ci se prend à dire :

—Oh! moi je perds tous mes cheveux..

—Pas tous, maman; j'ai serré la grande natte dans la toilette.

Lili a reçu le fouet en rentrant à la maison.

Un vieil instituteur avait accordé la main de sa fille à un jeune professeur. Le jour de son mariage, il dit solennellement aux jeunes époux :

—Allez, mes enfants, *unis vers Cythère!*

BULLETIN FINANCIER.

Samedi 19 avril 1884.

COMPTOIR D'ESCOMPTE (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges	Balances
Jusqu'à cette date.....	$1,460,806 77	$116,150 98
Même temps la semaine dern...	1,898,584 75	219,367 52

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (coucher) ..... pour ce jour de hier 50c

Prix de l'argent en Angleterre 50 13/16d

Londres .....

MONNAIE ETRANGERE

Dollar mexicain ..... 90 @ 87
Pièces de 5 francs ..... 90 @ —
Pièces de 20 francs ..... $3,87 @ 3,90
Souverains ..... 4,85 @ 5,00
Pièces de 10 francs ..... 7,50 @ —
Doublons espagnols 15,40
Doublons patriotes 15,35
Doublons mexicains 15,40
Pièces de 20 pièces mexicaines ..... 19,25 @ 19,40
Or de l'Amérique du Sud ..... 50c. par pce
50 marcs prussiens ..... 4,60 @ 4,75
Or de la Californie ..... 7 @ 7 0@ par
Pièces de 5 francs ..... 25 @ 99
Or américain mêlé ..... par. 0@par

MARCHE MONETAIRE

L'argent est en assez bonne demande et facile.

Prêts sur demande : aux banques 7 à — pour cent ; en dehors des banques 6 à 7 pour cent.

Les taux d'escompte sont aussi comme suit : Papier en commerce exceptionnel 7 à 8 pour cent

Bons de A1 ..... 8 à — —
Prêts sur garantie de valeur comm. 6 à 8 pour cent
Prêts à A ..... 7 à 8 —

CHANGE.

REMBOURSEMENTS—Commercial 94¾ à 94⅞.

Le STERLING est ferme.

Quelques demandes de traites et de sommes faibles 489 à — —

Banques demandes (comme) ..... 486 à 486½

Banques demandes (comme) ..... forter 488½ à — —

Banques demandes (comme) ..... faible 489 à — —

LES FRANCS sont fermes.

Banques demandes ..... 5,18¾ à — —

Traites commerciales nominales. 5,15

Banques demandes ..... —

LES MARKS SUR ALLEMAGNE est ferme.

Banques demandes à 25c de prime

Les Banques vendent des chèques nominaux $1,25 à 1,50 de prime par $1000

VALEURS DIVERSES.

Voici les valeurs de ces actions recentes et des diverses sources authentiques

	offre	ces
U. S. 4 0/0		
do à Londres	126	

ESTIMATION A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Clôture du 19 avril.

20,000 Louisiane 7s		68½	
25,000 do		68½	
1,000 do		68½	
15,000 do	à 90 et int	68½	
La 7s 68½ 0/0		Prime 90¼	91
15 actions de City R R Co		163	
10 actions du Factors & Traders Ins Co.		98	
2,000 Louisiane 7s		68½	
15,000 do	à 90 et int	68½	
21,000 Bons Prime		90½	
600 do		90½	
3,000 City 0/0 certificates		90½	
La 7s 68½ 0/0		Prime 90½	90½
Bons à $ 8 m.		90½	
85 actions du N. O. Gas Light Co		86	
10 actions du St Charles St. R. R. Co		73	
2,000 Louisiane 7s		68½	
20,000 do	à 90 et int	68½	
30,000 do	à 90 et int	68½	
10,000 do	do	68½	
La 7s 68½ 0/0		Prime 90½	90½

AUTIONS EN MONDE.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange

Banques.....	Offre	Demde
Canal & Banking Co.....	100 145	146
Citizens	100 116	117
Germania National.....	100 143½	—
Germania Savings.....	100 114	—
Hibernia National.....	100 —	—
Louisiana National.....	100 125	129
Mech. Loan & Savings.....	100 111½	113½
Metairie National.....	100 —	136
N. O. National.....	100 —	—
Peoples.....	100 62½	65
Union National.....	100 —	140
Western National.....	100 116½	119½
Whitney National.....	100 108	—
Assurances d'incendie — Fire Insurance		
Louisiana.....	100 112	115
Louisiana Fire Insurance Co.....	100 98½	99½
Germania Insurance Co.....	100 119	120
Citizens' Insurance.....	100 —	40
Home Fire.....	100 34½	35½
Home Insurance.....	100 105½	107½
Lafayette.....	100 —	140
Mercantile Mutual.....	100 111	114
Mechanics & Traders Ins.	100 119	121
N. Orleans Insurance Ass.	50 31	34
New Orleans Insur Co.....	50 55	58
Peoples' Fire Insurance.....	25 22½	—
Phoenix Insurance.....	100 129	132½
Southern Insurance Co.....	100 100	—
Teutonia.....	100 131	—
Gas stocks for Treasury.		
Carrollton.....	100 104½	105
Crescent City Light.....	100 108½	109
Jefferson City Gas Light.....	100 —	—
New Orleans Gas Light Co.....	100 —	103
Orleans.....	50 46	48
St. Charles Gaslight.....	50 72½	73½